

Diplôme Inter Université Rythmologie et stimulation cardiaque

Présentation

Présentation

Diplôme interuniversitaire co-habilité par les facultés de médecine de de Brest - Rennes I - Nantes - Tours
50 000 stimulateurs sont implantés chaque année en France.
250 000 doivent être surveillés.

L'indication doit être posée avec discernement ; la technique de l'implantation (mise en place de 2 électrodes intracardiaques) est très délicate ; la surveillance et la programmation de ces appareils se font à l'aide de programmeurs complexes.
Les indications pour les traitements des troubles du rythme cardiaque deviennent de plus en plus complexes et intriquées avec la prise en charge de stimulation et défibrillation nécessitant des connaissances d'électrophysiologie fondamentale, d'électrophysiologie clinique, de pharmacologie, ainsi que des compétences spécifiques pour l'implantation des prothèses (stimulateurs cardiaques, défibrillateurs...) et pour la réalisation des techniques ablatives.

Objectifs

Apporter une formation spécifique tant sur le plan théorique que pratique aux médecins appelés à prendre en charge les troubles du rythme cardiaque, à implanter et à surveiller les stimulateurs et défibrillateurs cardiaques.

Les + de la formation

Formation d'excellence reconnue par les professionnels du secteur

Organisation

Conditions d'accès

Médecins de nationalité française diplômés du D.E.S. de pathologie cardio-vasculaire ou du C.E.S. de cardiologie ou

son équivalence, les internes titulaires, nommés au concours de l'internat de spécialité et régulièrement inscrits en D.E.S. de pathologie cardio-vasculaire (à partir de la 4^{ème} année d'internat).

Médecins de nationalité étrangère titulaires d'un diplôme de Docteur en Médecine et d'un diplôme d'études spécialisées de cardiologie leur permettant d'exercer dans leur pays d'origine.

Modalités d'inscription

Dépôt d'un dossier de candidature composé a minima d'un CV et d'une lettre de motivation qui sera examinée par le responsable pédagogique de la formation.

Et après

Insertion professionnelle

Formation visant à augmenter les connaissances et développer la pratique professionnelle.

Infos pratiques

- > Composante : Médecine et Pharmacie
- > Durée : 2 ans
- > Ouvert en alternance : Non
- > Formation accessible en : formation initiale, formation continue

